

# CHARTRE DES PRINCIPES DU COMMERCE ÉQUITABLE

**Janvier 2009**





## **Sommaire**

Introduction 4

Vision commune 5

Définir le Commerce Équitable 6

Principes Essentiels 6

Le commerce équitable, une dimension additionnelle aux droits du travail 8

Mise en œuvre - Deux approches distinctes du commerce équitable 10

Le commerce équitable est unique 11

# Introduction

---

*Fondamentalement, le commerce équitable (ou Fairtrade)<sup>1</sup> est une réponse à l'échec du commerce conventionnel, incapable de fournir des moyens de subsistance durables et des opportunités de développement aux populations des pays les plus pauvres du monde ; les deux milliards de personnes qui malgré leur travail acharné vivent avec moins de 2\$ par jour en sont la preuve.*

La pauvreté et l'adversité limitent les options de ces populations tandis que les forces du marché tendent à toujours plus les marginaliser et à les exclure. Ceci les rend vulnérables à l'exploitation, qu'il s'agisse de paysans et d'artisans travaillant dans des unités de production familiales (*ci-après nommés producteurs*) ou de travailleurs salariés (*ci-après nommés travailleurs*) dans le cadre d'entreprises plus importantes.

Cette raison d'être est la base de toutes les initiatives en CE, mais s'exprime au travers de divers activités et programmes, afin de mieux répondre aux besoins et aux circonstances particuliers des populations ciblées par chaque initiative. Clairement, un seul mode opératoire ne peut résoudre tous les problèmes afférents aux différents secteurs de production (du café à l'artisanat), lieux géographiques (du Mali au Mexique) ou stades de production (du paysan à l'ouvrier).

Ainsi, le CE a pour objectif d'être cohérent /constant/logique au niveau des principes et des valeurs mais flexible au niveau de sa mise en œuvre, ce qui rend difficile la définition du concept dans des processus pratiques et concrets qui puissent être appliqués universellement. Cependant, comprendre les principes fondamentaux du CE est crucial, parce qu'adopter des processus en dehors de ces principes risquerait de faire perdre un élément important de la philosophie générale qui a été développée à travers l'expérience et le dialogue des organisations du CE<sup>2</sup> depuis de nombreuses années. Cette nécessité est analogue aux tendances présentes dans le cadre plus large de la responsabilité sociale des entreprises où l'on trouve une acceptation croissante du fait qu'une conformité réelle exige un engagement sincère et authentique. Concernant le CE, il est indiscutable que l'efficacité est améliorée non seulement grâce à ce qu'une organisation fait, mais aussi par les raisons et la façon dont elle le fait.

Cette déclaration vise à fournir un seul point de référence international sur le CE à travers une explication concise des principes du CE et des deux principales voies par lesquelles ils sont mis en œuvre. Elle a également pour objectif l'établissement des fondations nécessaires au dialogue et à la coopération futurs entre les organisations du CE - ainsi qu'entre ces organisations et d'autres acteurs – dans le

---

<sup>1</sup> Fairtrade (sic) est utilisé à dénoter le système de la certification des produits, exploité par Fairtrade Labelling Organizations International.

<sup>2</sup> Les organisations du CE sont des organisations qui ont le CE pour part de leur mission, ce dernier constituant le cœur de leurs objectifs et activités. Elles sont activement engagées dans le soutien aux producteurs, la sensibilisation au CE et les campagnes destinées à changer les règles et les pratiques du commerce international habituel. WFTO est le réseau global des organisations du CE.

but que le CE développe tout son potentiel pour garantir une plus grande équité dans le commerce international.

## Vision commune

---

Le mouvement du CE partage la vision d'un monde où la justice et le développement durable sont au coeur des structures et des pratiques commerciales. Ainsi chacun peut avoir grâce à son travail un moyen d'existence décent et digne, et développe entièrement son potentiel humain.

Le mouvement du CE croit que le commerce peut être un moteur fondamental de la réduction de la pauvreté et d'un développement durable plus important, mais seulement s'il est géré dans ce but, avec plus d'équité et de transparence qu'il ne l'est actuellement. Nous croyons que les plus marginalisés et désavantagés peuvent développer leurs capacités afin de mieux contrôler leur travail et leurs vies s'ils sont mieux organisés, financés et soutenus et qu'ils peuvent s'assurer un accès aux marchés conventionnels dans des conditions commerciales équitables.

Nous croyons également que les populations et les institutions des pays développés soutiennent cette forme de commerce quand ils sont informés des besoins des producteurs et des opportunités que leur offre le CE pour changer et améliorer

leur situation. Le CE est renforcé par les choix des consommateurs informés qui fournissent un soutien crucial pour les campagnes globales visant à réformer les règles du commerce international et à créer un système économique plus équitable.

---

*“L'application de ces principes repose sur un engagement dans un partenariat commercial à long terme avec les producteurs, basé sur le dialogue, la transparence et le respect.”*

Le CE lie les objectifs de ceux qui dans les pays développés recherchent plus de durabilité et de justice, avec les besoins de ceux du Sud qui ont le plus besoin de ces changements. Il permet aux citoyens de faire une différence pour les producteurs, à travers leurs actions et leurs choix de consommateurs. Demander des produits issus du CE permet aux

Organisations du CE et à ceux qui adoptent les pratiques du CE d'étendre la portée et l'impact de leur travail, ainsi qu'à manifester et à articuler de façon visible le soutien du public pour le changement des règles du commerce international auprès des gouvernements et des décideurs politiques.

# Définir le Commerce Équitable

---

La définition du CE actuellement partagée par les réseaux de FINE est la suivante :

*« Le commerce équitable est un partenariat commercial basé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui recherche une plus grande équité dans le commerce international. Il contribue au développement durable en apportant des meilleures conditions commerciales, assurant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés des pays du Sud. Les organisations du Commerce équitable, soutenues par les consommateurs, sont activement engagées dans l'aide aux producteurs, dans la sensibilisation et dans les campagnes pour changer les règles et les pratiques du commerce international conventionnel ».*

Les produits issus du commerce équitable sont produits et commercialisés en accord avec ces principes, ce qui est vérifié, lorsque c'est possible, par des systèmes indépendants et crédibles de garantie.

## Principes Essentiels

---

Les principes du CE sont basés sur l'expérience pratique que partagent les organisations du CE depuis de nombreuses années, et reflètent la diversité des relations du CE. Les plus importants d'entre eux sont des caractéristiques propres au commerce équitable et sont intrinsèques à ces objectifs de développement.

Ils comprennent :

### **Un accès au marché pour les producteurs marginalisés**

De nombreux producteurs sont exclus des marchés conventionnels et à valeur ajoutée, ou n'y accèdent que difficilement par des chaînes commerciales longues et inefficaces. Le commerce équitable aide les producteurs à réaliser des bénéfices sociaux pour leur communauté, à partir de modes traditionnels de production. En promouvant ces valeurs (qui ne sont généralement pas reconnues sur les marchés conventionnels), les acheteurs peuvent commercer avec des producteurs qui autrement seraient exclus de ces marchés. Cela aide également à raccourcir les chaînes commerciales de façon à ce que les producteurs reçoivent une plus grande part du prix de vente final de leurs marchandises

que ce qui aurait été le cas sur un marché conventionnel avec de multiples intermédiaires.

---

*“Dans ce sens, le commerce équitable n'est pas de la charité mais un partenariat pour le changement et le développement à travers le commerce.”*

**Des relations commerciales durables et équitables**

Les bases économiques des transactions du commerce équitable tiennent compte de tous les coûts de production, qu'ils soient directs ou indirects, ce qui inclut la sauvegarde des ressources naturelles, et les besoins d'investissements pour le futur. Les termes de l'échange proposés par les acheteurs du commerce équitable permettent aux travailleurs et aux producteurs d'avoir un moyen d'existence durable, c'est-à-dire qui leur permette non seulement de remplir leurs besoins au jour le jour pour leur bien être économique social et environnemental, mais également d'améliorer leurs conditions de vie futures. Les prix et les termes de paiement (y compris le préfinancement quand c'est nécessaire) sont déterminés par l'évaluation de ces facteurs et non plus seulement en se référant aux conditions du marché actuel. Il y a un engagement sur le long terme entre les partenaires commerciaux qui permet aux deux parties de coopérer au travers d'un partage d'information et d'une planification, et l'importance de ces facteurs pour assurer des conditions de travail décentes est reconnue.

**Renforcement des capacités et autonomisation**

Les relations du commerce équitable aident les organisations de producteurs à mieux comprendre les conditions et les tendances du marché, et à développer des savoirs, des compétences, et des ressources afin de mieux contrôler et influencer leurs vies.

**Plaidoyer et sensibilisation des consommateurs**

Les relations du commerce équitable fournissent des bases afin de relier les producteurs aux consommateurs, et d'informer ces derniers du besoin de justice sociale et d'opportunités de changement. Le soutien des consommateurs permet aux organisations du CE d'être les avocats et les militants pour de plus larges réformes des règles du commerce international, pour atteindre le but ultime : un commerce global juste et équitable.

**Le commerce équitable, un contrat social**

L'application de ces principes repose sur un engagement dans un partenariat commercial à long terme avec les producteurs, basé sur le dialogue, la transparence et le respect. Les transactions du commerce équitable existent dans le cadre d'un contrat social implicite selon lequel les acheteurs (y compris les consommateurs) acceptent de faire plus que ce qui est la norme sur un marché conventionnel, comme payer un prix équitable, offrir des préfinancements et apporter leur soutien pour renforcer les capacités des producteurs. En échange, les producteurs utilisent les bénéfices du commerce équitable pour améliorer leurs conditions sociales et économiques, particulièrement parmi les membres les plus désavantagés de leurs organisations. Dans ce sens, le commerce équitable n'est pas de la charité mais un partenariat pour le changement et le développement à travers le commerce.

## Le commerce équitable, une dimension additionnelle aux droits du travail

---

Le commerce équitable adhère également à des standards (tels que les conventions de l'OIT) qui ont été largement – mais pas universellement- adoptés au sein des législations nationales ainsi qu' au travers des codes de conduites des entreprises adoptés sur une base volontaire. Cependant, les manquements à ces principes sont des choses banales dans les pays en voie de développement, et même dans les pays les plus développés, assurer leur application reste un défi majeur. L'approche du commerce équitable en la matière est basée sur des objectifs de développement et reconnaît que l'exploitation est un symptôme de la pauvreté et de l'inégalité plutôt que leur cause. Le commerce équitable cherche par conséquent à résoudre les causes sous-jacentes de la pauvreté au travers de nouvelles formes de relations commerciales, au lieu de simplement traiter les symptômes en vérifiant la conformité à des standards parmi les opérateurs individuels et les chaînes d'approvisionnement.

D'ailleurs, bien que la conformité aux exigences légales et le respect des droits de l'Homme basiques soient bien évidemment importants et non négociables, cela reste néanmoins insuffisant en soi pour atteindre les transformations conduisant à un développement à long terme qui est nécessaire. Ces changements requièrent un engagement plus profond des acteurs de la chaîne commerciale et une reconnaissance du contexte plus large, social et politique, de leurs relations et de leurs transactions économiques.

Donc, même dans ces principes du CE qui sont aussi communs à ceux ne faisant pas partie du mouvement, il existe une dimension additionnelle propre au commerce équitable comme indiqué ci-dessous :



Principes de Base	Dimension supplémentaire du CE
<b>Des conditions de travail décentes telles que définies dans les conventions de l'OIT</b>	
<p>L'emploi est librement choisi et les droits tels que la liberté d'association et la négociation collective sont respectés (<i>Conventions OIT n° 29, 87, 98, 105</i>).</p>	<p>Les organisations de producteurs et de travailleurs font partie intégrante des objectifs de développement du CE et sont positivement et activement encouragées. Les organisations du CE soutiennent le renforcement des capacités des organisations de producteurs.</p>
<p>Des conditions décentes de travail sont fournies y compris le droit à un environnement sain et sécurisé, les horaires de travail ne sont pas excessifs et les traitements violents ou inhumains sont prohibés.</p>	<p>Les termes commerciaux transparents et équitables permettent et facilitent la conformité à des conditions de travail décentes. Ces conditions sont basées sur des contrats écrits qui assurent la conformité à ces principes, spécifient un prix mutuellement négocié et les conditions de paiement, y compris le préfinancement quand il est requis par les producteurs. Ces contrats prennent également en compte le temps qui est nécessaire pour produire sans qu'il soit nécessaire de recourir à des horaires de travail excessifs, ainsi que les facteurs saisonniers qui affectent le producteur. Les travailleurs sont soutenus dans l'amélioration active de leurs conditions de santé et de sécurité.</p>
<p>Il n'y a pas de discrimination dans aucun aspect du travail, qu'il s'agisse du recrutement, de la rémunération, de la promotion ou de la fin du contrat, qui soient basées sur la race, la caste, l'origine, la religion, l'âge, le handicap, le sexe, le statut marital, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale ou l'affiliation politique. (<i>Convention de l'OIT n° 100 et 111</i>)</p>	<p>Améliorer la condition relative des femmes et d'autres groupes désavantagés est un élément clé du développement. Des opportunités pour les groupes sous-représentés dans des métiers plus qualifiés ou dans des positions de direction leur permettant de développer leurs compétences pour de telles activités sont activement recherchées. Les femmes reçoivent une rémunération équivalente à celle des hommes pour un travail équivalent, et participent pleinement aux décisions relatives à l'usage des bénéfices accrus issus de la production et des relations établies dans le cadre du CE.</p>
<p>Les droits des enfants sont respectés. (<i>Convention de l'OIT n° 138 et 182</i>)</p>	<p>L'importance du travail des enfants dans les unités de productions familiales et l'apprentissage requis pour leur vie professionnelle sont reconnus, mais toute implication doit être déclarée et contrôlée, et ne doit pas affecter défavorablement le bien-être de l'enfant, sa sécurité, ses possibilités d'accès à l'éducation et son besoin de jouer.</p>

Principes de Base	Dimension additionnelle du CE
<b>Durabilité environnementale</b>	
Amélioration constante de l'impact environnemental de la production et du commerce.	Toutes les parties prenantes aux relations dans le cadre du CE collaborent à l'amélioration continue de l'impact environnemental de la production et du commerce, en utilisant de manière efficiente les matières premières issues de ressources durables, en réduisant l'usage des énergies issues de ressources non renouvelables, et en améliorant la gestion des déchets. L'adoption des procédés de production agricole biologiques (avec le temps et en fonction des conditions locales) est encouragée.
<b>Suivi et évaluation</b>	
La conformité et l'impact sont vérifiés à travers le suivi et l'évaluation.	Le CE est un système pour le développement parmi les producteurs, pas un outil de gestion des risques ou de marketing pour les acheteurs, bien que les preuves de la conformité et de l'impact soient des éléments importants pour construire et maintenir la confiance des acheteurs et des consommateurs finaux. Les procédures de suivi et d'évaluation doivent refléter ces objectifs et doivent être développées et mises en œuvre de manière participative, avec des mesures destinées à encourager l'engagement de petits producteurs marginalisés et de dédommager leurs dépenses. Les procédures de suivi-évaluation doivent être utiles à tous les participants, en leur permettant de mesurer les progrès et d'identifier les possibilités d'amélioration.

## Mise en œuvre - Deux approches distinctes du commerce équitable

---

Les produits issus du commerce équitable sont des biens et des services qui sont produits, échangés et vendus selon ces principes du CE et, lorsque c'est possible, vérifiés par des systèmes de garantie crédibles et indépendants tels que ceux mis en œuvre par FLO (« Fairtrade-certified ») et WFTO (Sustainable Fair Trade Management System).

Tous les produits issus du commerce équitable proviennent de producteurs et de travailleurs adhérant aux principes du commerce équitable. Cependant, au sein des filières d'approvisionnement, les produits équitables sont échangés et commercialisés au travers deux filières distinctes mais complémentaires :

**La chaîne d’approvisionnement intégrée**, où les produits sont importés et/ou distribués par des organisations qui ont le commerce équitable pour mission essentielle et activité principale, et qui l’utilisent comme un outil de développement pour soutenir les producteurs désavantagés, et réduire la pauvreté, et qui associent la commercialisation au militantisme et à la sensibilisation.

**La certification des produits**, où les produits conformes à des standards internationaux sont certifiés, ce qui indique qu’ils ont été produits, échangés, transformés, et emballés dans le respect des exigences spécifiques de ces standards internationaux.

## Le commerce équitable est unique

---

Le commerce équitable a ouvert la voie en encourageant et en favorisant la prise en compte par les consommateurs des conséquences environnementales, sociales et économiques de leurs achats. Alors que d’autres initiatives d’achat éthique voient le jour afin de répondre à l’intérêt croissant, l’approche unique du commerce équitable reste la plus réussie en termes de soutien aux producteurs et aux consommateurs. Le mouvement du commerce équitable est conscient de bénéficier de la confiance du public et s’engage à développer et promouvoir les meilleurs standards possibles en matière d’intégrité, de transparence, et de responsabilité, afin de maintenir et de protéger cette confiance.



**[www.befair.be](http://www.befair.be)**

*Dans le cadre de la Semaine du Commerce Equitable, une initiative de la  
Coopération belge au Développement*

© 2009 World Fair Trade Organization et Fairtrade Labelling Organizations  
International. *Tous droits réservés.*